

DU MONTHAL METROPOLITAN CEN

L'organe officiel du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN est publié à 2 800 exemplaires

Responsable:

Suzanne Audette
Coordination et rédaction:
Emmanuelle Proulx
Conception graphique:
Jean Gladu
Correction des textes:
Michèle Delsemme
Photographies:

Michèle Delsemme, Michel Giroux, Emmanuelle Proulx et Benoit Taillefer Impression: Accent Impression

Impression: Accent Impressio Distribution: CSN 1601, avenue De Lorimier Montréal (Québec) H2K 4M5 http://www.ccmm-csn.qc.ca

Pour abonnement:

julie.lampron-lemire@csn.qc.ca Téléphone : 514 598-2021 Télécopieur : 514 598-2020



Septembre

Assemblée générale à l'église Saint-Pierre-Apôtre

1323 René-Lévesque Est

21-22-23 Exécutif syndical I 20-21 Trésorerie



Dominique Daigneault

mot de la présidente

Retour sur le 36^e congrès du conseil central

Luttes sociales, engagement central!

'est sous le thème *Luttes sociales, engagement central* que s'est tenu le 36^e congrès du CCMM-CSN, du 6 au 10 juin dernier. Le choix de ce thème revêtait deux grandes dimensions : d'abord, traduire l'engagement et la mobilisation dans la lutte à l'austérité que le conseil central a déployés au cours des deux dernières années; ensuite, réaffirmer que nous poursuivrons sans relâche nos actions contre les politiques austéritaires¹ du gouvernement Couillard, contre les patrons, les entreprises et les plus riches de ce monde qui s'attaquent sans vergogne aux conditions de vie et de travail de la population, pour peu que cela leur profite.

En ce sens, les 400 délégué-es présents au congrès ont adopté une proposition à l'effet de poursuivre la lutte à l'austérité, notamment en élaborant un plan d'action s'inscrivant dans un cadre stratégique pouvant conduire à l'exercice d'une grève sociale. La lutte à l'austérité devra se continuer sur différents fronts, dans nos milieux de travail bien sûr, mais aussi sur le terrain politique, à la lumière d'expériences d'ici et d'ailleurs. À cet égard, la présentation de Manuel Espinar Añonuevo, militant du parti politique espagnol Podemos, sur la situation en Espagne a été fort enrichissante.

Nos luttes doivent aussi faire la promotion d'alternatives sociales et économiques traduisant nos principes et nos valeurs de solidarité, d'équité et de justice sociale. Ainsi, le congrès a voté afin que le conseil central se donne comme priorité la lutte aux inégalités de revenus et aux paradis fiscaux, tant au Québec et au Canada qu'au plan international. Il a également consolidé la proposition adoptée lors de l'assemblée générale du 6 avril 2016, soit de s'engager dans la lutte pour une hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure. Il faut lancer une sérieuse offensive pour améliorer le sort des travailleuses et travailleurs les plus pauvres, syndiqué-es ou non. Notre autre invité international, Alex Han, représentant du Service Employees International Union, a fait le point sur l'inspirante campagne qui se mène depuis quelques

1 Le mot « austéritaire » est une contraction des mots austérité et autoritaire, une formule judicieuse pour qualifier les politiques de ce gouvernement.



Plusieurs moments forts ont marqué le congrès triennal, un événement important pour la vie démocratique du conseil central.

années sur ce sujet aux États-Unis, sur les gains, les défis à relever et l'engagement de son organisation.

Le mercredi, nous avons pu assister à plusieurs moments forts du congrès. Nous avons réfléchi ensemble à la manière de poursuivre la lutte à l'austérité, par le biais de trois campagnes menées par la CSN: Un réseau qui fait grandir, sur la préservation du réseau éducatif des services de garde, Notre SAQ, contre la privatisation de la SAQ et Nos musées, un monde à conserver. Cette dernière campagne met en lumière l'importance de la culture et de la création, une dimension essentielle à la vie collective, mais malheureusement trop souvent oubliée.

Par la suite, les délégué-es ont pris part à un exercice en tables rondes visant à élargir et à consolider les solidarités sur une base plus locale, tant pour la poursuite de la lutte à l'austérité que pour le soutien des luttes syndicales. Afin d'alimenter les discussions, deux militants ont présenté les origines de la formation de coalitions locales qui réunissent des syndicats et des groupes populaires, soit le Collectif Ahuntsic Montréal-Nord unis contre l'austérité et la Coalition lavalloise contre l'austérité.

Déjà ces réflexions portent fruit. Cet été, des syndicats ont contacté le conseil central afin de joindre les syndicats CSN se

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain—CSN regroupe plus de 100 000 membres des secteurs public et privé, répartis au sein de près de 400 syndicats à Montréal, à Laval et dans le Grand Nord du Québec.



Conseil central du Montréal métropolitain-CSN

logo FCS



trouvant dans leur secteur pour lancer de tels regroupements. De plus, nous avons senti un vent de solidarité intersyndicale dans certaines luttes, notamment en appui au CPE Mini-Fée, venu présenter une question de privilège au congrès et, aussi, en appui au Centre d'hébergement privé Les Jardins de Jouvence lorsque ses travailleuses ont déclenché la grève cet été. Ces gestes concrets de solidarité sont fort réjouissants et nous souhaitons qu'ils se poursuivent.

Le mercredi après-midi, des représentantes et représentants de la Fédération du commerce, de la Fédération de l'industrie manufacturière, de la Fédération nationale des communications et de la Fédération de la construction ont tracé le portrait des luttes à venir dans leur secteur. La CSN est un grand mouvement riche de la diversité de ses syndicats affiliés et nous pensons qu'il y a lieu de tisser des liens encore plus serrés entre tous les syndicats, quelle que soit leur fédération, qu'ils proviennent du secteur privé ou public. En ce sens, nous avons convenu qu'il nous faudra améliorer l'arrimage de nos plans d'action avec nos syndicats du Grand Nord.

Le service de la syndicalisation de la CSN est venu nous entretenir des moyens à mettre de l'avant pour intensifier la syndicalisation dans la région. Celle-ci est en effet un outil puissant pour réduire les inégalités sociales. Malheureusement, si le Québec a toujours le taux de syndicalisation le plus élevé en Amérique du Nord, celui-ci stagne, et même régresse petit à petit. Là également, il faut prendre l'offensive pour renverser la vapeur.

Une grande partie des débats ayant porté sur les statuts et règlements, le congrès n'est pas parvenu au bout de son travail pour déterminer les grandes orientations politiques du mandat 2016-2019. Il reste donc fort à faire lors de l'assemblée générale de septembre. Voici quelques exemples de propositions sur lesquelles nous devrons nous pencher : accroître la portée du comité et du réseau de mobilisation; mettre sur pied un groupe de travail qui entreprendra un vaste chantier de réflexion sur des alternatives socioéconomiques à l'austérité, pour mettre NOS solutions de l'avant, entre autres en ce qui a trait au développement territorial; poursuivre la réflexion sur la démocratie syndicale que nous avons amorcée au cours du mandat; inviter les syndicats à participer largement aux états généraux du syndicalisme régionaux lancés au printemps par le Comité intersyndical du Montréal métropolitain et bien d'autres choses encore ...

Le rôle historique de résistance, de contestation et de combativité du conseil central lui confère une place particulière dans le paysage syndical et politique. Le conseil central, c'est d'abord et avant tout une force collective inestimable. L'ennemi est de taille et il est coriace. Mais ce serait bien mal nous connaître que d'imaginer que l'on puisse baisser les bras face aux patrons, face à la classe dominante, le fameux 1% des plus riches et des plus puissants et face aux gouvernements, tant à Québec qu'à Ottawa, qui modèlent les politiques pour répondre à leurs désirs et à leurs besoins. Ce serait bien mal nous connaître parce que, au conseil central, les luttes sociales, c'est un engagement central!

www.ccmm-csn.qc.ca



Alex Han



Manuel Espinar Añonuevo



Michel Valiquette (FC), Kathy Beaulieu (FIM), Pascale St-Onge (FNC) et Pierre Brassard (Construction)



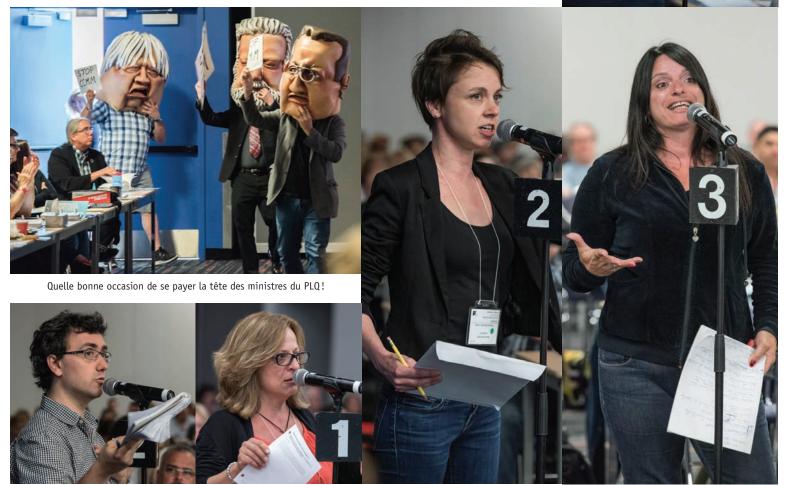
2 • Septembre 2016 Unité

Plusieurs moments marquants



Le président de la CSN, Jacques Létourneau, a insisté sur l'importance du travail sur le deuxième front, par exemple la lutte pour l'augmentation du salaire minimum.





éditorial



Un été plus chaud que jamais!

Par Manon Perron Secrétaire générale du CCMM-CSN

'été 2016 aura retenu notre attention sur plusieurs sujets politiques. Aux États-Unis, les conventions républicaine et démocrate ont confirmé les candidatures de Donald Trump et Hillary Clinton à la course à la présidence, en novembre prochain. Aussi, les noms de deux jeunes hommes noirs se sont ajoutés à une longue liste d'Afro-américains tombés sous les balles de la police. Une vague de protestations s'en est suivie et des actes de violence ciblant la police ont eu lieu. L'attentat de Nice et les attaques perpétrées en Allemagne enfoncent l'Occident dans une obsession sécuritaire. Enfin, le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, poursuit une vaste purge après le coup d'État manqué du 15 juillet. Ces évènements ont alimenté la réflexion des militantes et militants réunis au Forum social mondial de Montréal et vont occuper une bonne place dans l'actualité de la rentrée. Sans avoir de boule de cristal, il y a fort à parier que les défis subjacents à cette conjoncture seront nombreux.

Ce qui se passe plus près de nous va nous offrir autant de défis. Le surplus budgétaire de 1,8 milliard de dollars au Québec dévoilé le 5 juillet influencera assurément la teneur de nos revendications en matière de financement des services publics. Déjà, la CSN a fait connaître son mécontentement. Elle a rappelé que ces surplus sont le résultat des compressions dans les services publics effectuées au détriment des conditions de travail des employé-es de l'État et de l'accessibilité des services à la population. C'est dans ce contexte que le conseil central reprendra la lutte aux politiques d'austérité du gouvernement Couillard.

Comme si les compressions ne suffisaient pas à accabler le quotidien des travailleuses et travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux, la fusion des établissements pour créer de nouvelles entités CIUSSS et CISSS¹ a mis à pied d'œuvre les syndicats en vue du vote d'allégeance qui débutera cet automne. Ces mégastructures vont agglutiner les CSSS² et quelques hôpitaux à vocation particulière. Les syndicats affiliés à la CSN ont déjà entrepris des discussions pour

faciliter les démarches d'intégration, mais pour d'autres milieux, une période de maraudage sera la conséquence de ces fusions. Rappelons que cette réforme n'est qu'administrative et n'a rien à voir avec les besoins de la population. Elle ne respecte en rien la mission particulière d'entités existantes, notamment celle des CLSC et des centres jeunesse.

À la Fédération du commerce–CSN, la négociation coordonnée de l'hôtellerie qui a débuté au printemps se poursuit. Les enjeux de la plateforme comportent les demandes prioritaires suivantes : davantage de reconnaissance pour les années de service en améliorant l'indemnité de vacances, une protection accrue des emplois accompagnée de meilleures compensations et des augmentations salariales permettant aux travailleuses et travailleurs de profiter de la croissance prévue du secteur hôtelier (voir l'article en page 7). La négociation coordonnée 2016 se déroule dans un contexte où l'industrie touristique de Montréal se porte bien : les revenus des hôteliers ont augmenté de près de 9 % entre juin et septembre 2015. Cette augmentation semble vouloir se confirmer selon les données de Tourisme Québec. Les travailleuses et travailleurs du secteur veulent en retirer leur juste part.

Enfin, l'annonce du début des travaux de la Commission d'enquête nationale sur les femmes autochtones disparues ou assassinées retiendra notre attention au cours des prochaines années. La commission devra se pencher sur les causes systémiques de la violence envers les femmes ainsi que sur les pratiques de certaines institutions et celles des forces policières. Plusieurs porte-parole autochtones, dont Viviane Michel de Femmes autochtones du Québec, se réjouissent de l'annonce du début des travaux de la commission dès septembre.

L'été a été beau et chaud et nous avons fait le plein d'énergie pour relever les défis de la conjoncture. La saison des luttes syndicales et sociales reprend. Le conseil central sera au rendez-vous!

■ Septembre 2016 Unité
Unité Septembre 2016 • 5

¹ Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) et Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS)

² Centre de santé et de services sociaux

mobilisation



Les syndiqué-es ont déclenché la grève, début juillet à la résidence Les Jardins de Jouvence.

Centre d'hébergement privé Les Jardins de Jouvence

Pour en finir avec les salaires de misère

de personnes âgées. C'est ce à quoi les employé-es de la résidence Les Jardins de Jouvence ont dû se résoudre, cet été. Après deux ans de négociation pour le renouvellement de leur convention collective, la quinzaine d'employé-es ont déclenché une grève du 30 juin au 7 juillet afin d'obtenir des conditions de travail décentes. Le déclenchement de la grève, effectuée dans le cadre des services essentiels, visait à dénoncer les offres méprisantes de l'employeur.

Pour la plupart à temps partiel et en majorité des femmes gagnant des salaires frôlant le salaire minimum, les syndiqué-es ont rejeté en mai une offre patronale carrément insultante : entre autres choses, l'employeur refuse d'accorder une rétroactivité (convention échue depuis deux ans) sinon un ridicule montant forfaire de 150 \$. Il propose également des augmentations salariales frisant l'indécence se situant à environ 0,10 \$ par année, sans compter que la nouvelle convention collective viendrait à échéance en mars 2021. Il importe de préciser que les employé-es de cette résidence sont parmi les moins bien rémunérés du réseau des centres d'hébergement. Alors que les travailleuses et travailleurs souhaitent obtenir la valorisation de leur travail auprès des aîné-es, la direction fait preuve d'un mépris manifeste.

Avec la fin de la période estivale, d'autres actions importantes sont prévues : l'ensemble du mouvement sera appelé à prêter main-forte aux travailleuses et travailleurs! Nous vous demanderons sous peu de participer à des actions simples en soutien aux membres du syndicat. Restez à l'affût.

Située dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, la résidence compte une cinquantaine de places.

Ma place en santé, j'y tiens

Les GMF: point d'orgue dans la privatisation des services de santé

vec le début d'un transfert des ressources humaines et financières des CLSC vers les entreprises à but lucratif que sont les groupes de médecine familiale, c'est un pas de géant qui vient d'être fait vers le démantèlement du système public de santé au Québec. Sans aucune consultation, le gouvernement Couillard vient ainsi de consolider l'emprise du corps médical entrepreneurial sur la gouvernance de la santé et des services sociaux, tout en menaçant l'existence même du réseau des CLSC.

Face à ce pillage des deniers publics par la corporation des GMF, la CSN monte aux barricades à la défense de notre réseau public. Ainsi, dans toutes les régions du Québec, les conseils centraux sont appelés à mettre en place des éléments de la campagne *Ma place en santé, j'y tiens*. Le plan de riposte comprend plusieurs éléments : affichage sur la place publique de coroplastes, port d'un cordon par les membres de la CSN dans le réseau de la santé popularisant la thématique de cette campagne confédérale, rassemblements devant les CLSC en lien avec des groupes communautaires et les usagers, etc.



Plusieurs syndicats du réseau participent à la campagne CSN.

Déjà, plusieurs syndicats dans la santé dans la région du grand Montréal ont tenu de tels rassemblements et commencé l'affichage, et ce, dès la fin du mois de mai. D'autres préparent une rentrée automnale martiale comme le Syndicat des travailleuses et travailleurs du CSSS de Laval (CSN) qui tiendra à compter du 22 août pas moins de sept rassemblements sur les lieux de travail dans le cadre de la campagne. Et ce n'est assurément qu'un début!

maplaceensante.com



Depuis 30 ans, la négociation coordonnée permet aux syndicats CSN de l'hôtellerie de faire des gains appréciables.



La mobilisation est bien amorcée dans la ronde de négociation qui compte 25 hôtels au Québec.

Négociation coordonnée 2016 dans l'hôtellerie

La croissance, c'est pour tout le monde!

amais la conjoncture n'a-t-elle été aussi favorable pour le secteur hôtelier au Québec et les syndicats CSN comptent obtenir leur juste part de la croissance qui prévaut dans cette industrie actuellement.

En fait, l'hôtellerie québécoise bénéficie de conditions économiques avantageuses depuis quelques années : Tourisme Montréal a même qualifié 2015 « d'année exceptionnelle en tourisme » et tout indique que cette bonne performance se maintiendra ces prochaines années, en raison notamment de la baisse du coût de l'énergie, de la faiblesse du dollar canadien et des festivités du 375^e anniversaire de Montréal en 2017. Le ministère du Tourisme du Québec vise même une augmentation des revenus dans l'industrie touristique d'environ 5 % par année d'ici 2020.

Les syndicats du secteur de l'hôtellerie de la Fédération du commerce (FC-CSN), qui prennent part à une 9° ronde de négociation coordonnée pour le renouvellement de leur convention collective, estiment que leurs membres doivent bénéficier de cet environnement économique prospère. « Il serait tout à fait inéquitable que les travailleuses et travailleurs qui participent à la croissance des recettes

touristiques depuis quelques années ne puissent obtenir, eux aussi, les fruits de cette croissance », fait valoir Michel Valiquette, trésorier et responsable politique du secteur du tourisme de la FC-CSN. « Le professionnalisme, l'engagement et le savoir-faire des gens qui œuvrent au quotidien dans le secteur hôtelier doivent être reconnus et cela passe par une bonification de leurs conditions de travail et de leurs salaires », renchérit le porte-parole de la négociation coordonnée 2016.

Les revendications syndicales

La plateforme de revendications syndicales tourne autour de quatre axes. La première demande vise à faire reconnaître l'ancienneté des employé-es en améliorant l'indemnité de vacances par l'ajout de 0,5 % du salaire gagné par semaine de vacances. Les syndiqué-es souhaitent également obtenir une meilleure protection des emplois, notamment pour empêcher des abolitions fictives de postes. On réclame aussi des indemnités de départ pour compenser la suppression d'emplois lors de changements technologiques ou de fermetures, par exemple.

Afin d'obtenir la reconnaissance de leur participation à la croissance que connaît cette industrie, les syndicats CSN revendiquent des augmentations de 4 % pour les trois premières années de la convention et 5 % pour la quatrième et dernière année. La hausse salariale demandée pour la dernière année de la convention est

le fruit d'une réflexion effectuée par les syndicats : conscients du souhait des employeurs d'obtenir des contrats de travail de quatre ans, les syndicats jugent qu'il est légitime, en contrepartie, de demander une augmentation plus substantielle pour la quatrième

Une mobilisation en marche!

Une série de BBQ solidaires partout au Québec devant les hôtels en juillet a marqué le coup d'envoi du plan d'action de cette négociation. Par la suite, en assemblée générale, les syndicats se sont dotés de mandat de moyens de pression. Ainsi, plusieurs actions ont été entreprises, notamment le port d'objets de visibilité comme le foulard et le t-shirt. Au moment de mettre sous presse, les syndicats sont actuellement à la recherche d'une banque de 72 heures de grève (équivalant à trois jours) afin de pousser les directions d'hôtel à partager les recettes de la croissance avec les travailleuses et travailleurs de l'hôtellerie. C'est donc

Solidarité Syndicat Secteur Sourire Services

Les étoiles de l'hôtellerie Les cinq étoiles qui forment le logo du secteur de l'hôtellerie sont liées les

secteur de l'hôtellerie sont liées les unes aux autres afin de former un « S ». Elles symbolisent l'importance qu'accordent les travailleuses et travailleurs au maintien de liens solides entre eux et c'est pourquoi ils portent une épinglette à l'effigie de ces étoiles.

Emmanuelle Proulx Conseillère syndicale

6 ◆ Septembre 2016 Unité

Grand rassemblement de l'AAFSQ Dimanche 11 septembre, 11 h à Laval

C'est une initiative organisée par l'Association des auxiliaires familiales et sociales du Québec (AAFSQ). Le rassemblement vise à faire connaître et à promouvoir le travail des auxiliaires en santé et services sociaux (ASSS). Ces travailleuses et travailleurs qui offrent des soins de proximité à domicile contribuent à développer l'autonomie de clientèles vulnérables. Les ASSS effectuent des actes infirmiers et en ergothérapie, et ils sont en étroite communication avec une équipe multidisciplinaire. Les nombreuses compressions dans les services de santé ont des impacts directs sur les soins à domicile, notamment.

Au moment de mettre sous presse, les détails précis du lieu de rassemblement ne sont pas connus.

À suivre sur la page Facebook de l'événement.



Dix comités d'action politique

Pour changer le cours des choses

e mouvement syndical représente un puissant outil de résistance politique et sociale. Il agit comme défenseur des droits des travailleuses et des travailleurs, et par son action, il contribue à freiner les inégalités sociales. À la CSN, les valeurs d'autonomie, de liberté, de démocratie et de solidarité sont au cœur de notre action. La force du mouvement syndical, ce sont les gens qui s'engagent, qui unissent leur voix pour l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population.

Au conseil central, dix comités d'action politique, que nous appelons les fronts de lutte, sont actifs. Ils rassemblent des militantes et des militants des syndicats et également de la société civile. Les dix fronts de lutte sont les suivants : action en santé et sécurité (CASS) – condition féminine – droit du travail – éducation – environnement et développement durable – immigration et relations ethnoculturelles – jeunes – lesbiennes, gais, bisexuel-les et trans (LGBT) – santé et services sociaux – solidarité internationale.



Si vous désirez vous impliquer dans l'un de ces comités, contactez le conseil central au 514 598-2021.

www.ccmm-csn.qc.ca

Importante assemblée générale du conseil central les 7 et 8 septembre

Suites du congrès

ors du congrès du conseil central tenu en juin, plusieurs propositions soumises aux délégué-es n'ont pu être étudiées et votées, en raison du manque de temps. Exceptionnellement, nous vous convions à une assemblée générale de deux jours, les 7 et 8 septembre, afin que nous puissions terminer ces travaux. Il va sans dire qu'il s'agit d'une importante assemblée puisque les résolutions déterminent le plan de travail du conseil central pour les trois prochaines années. Nous souhaitons donc la présence du plus grand nombre de délégué-es. Les propositions sur lesquelles nous nous pencherons vous seront remises lors de cette instance.

L'assemblée se tiendra le mercredi 7 septembre à 19 h, et le jeudi 8 septembre, de 9 h à 17 h. À noter que l'assemblée générale se tiendra à l'église Saint-Pierre-Apôtre (tout près du Centre St-Pierre), et ce, les deux jours. L'entrée est située au 1323 René-Lévesque Est.

solidarité internationale

Travail infantile dans le monde

Le cas de la Bolivie

La polémique sur le travail des enfants à travers le monde continue de susciter de vifs débats et faire couler beaucoup d'encre. Selon les estimations de l'Unicef, plus de 160 millions d'enfants travaillent dans le monde, souvent dans des conditions de précarité et de dangerosité extrême. La Bolivie ne fait pas exception à la règle avec ses 850 000 enfants travailleurs sur une population de 10 millions de personnes.

ne nouvelle législation du Code de l'enfance édictée en 2014 par Evo Morales, président de la Bolivie et dirigeant du mouvement vers le socialiste (MAS), vient raffermir la controverse. En effet, le nouveau Code de l'enfance abaisse l'âge légal du travail infantile à 10 ans s'il s'agit de travailleurs autonomes et à 12 ans pour ceux qui œuvrent pour une tierce personne dans l'un des pays les plus pauvres de l'Amérique latine. Nul besoin d'insister sur le fait que cette mesure s'applique au grand dam de la convention de l'Organisation internationale du travail (OIT)!.

Les représentants du MAS, Morales en tête, ne lésinent pas sur l'argumentaire pour répondre à la dissidence : le travail des enfants est légal pourvu qu'il ne nuise pas à leur droit à la scolarisation, qu'il ne soit pas dangereux² et que le temps de travail soit fixé à six heures maximum par jour; le code mise notamment sur la protection de la santé et la sécurité des travailleurs³, garantit les mêmes droits sociaux et interdit leur exploitation; les employeurs sont obligés d'inscrire les enfants au système de santé.

Dans la perspective où il s'avère impossible d'enrayer totalement le travail des enfants en Bolivie, le MAS estime nécessaire d'encadrer le phénomène. Jorge Domic, psychologue de la Fondation La Paz et intervenant auprès des enfants en situation d'exclusion, précise pour sa part que « même avec 6 % de croissance annuelle et des programmes de redistribution, cela prendrait dans le meilleur des cas 80 ans pour y arriver. »

L'Union des enfants et adolescents travailleurs de Bolivie (Unatsbo), fort de ses 15 000 membres, abonde dans le même sens et continue de faire valoir les avantages de la nouvelle législation. Il faut savoir que la demande de réforme du Code de l'enfance provient des enfants syndiqués et que cette revendication s'échelonne dans le temps depuis les années 2000. Il en va de même pour certaines ONG comme

Enda-Bolivia qui cherchent à sortir les enfants marginalisés de la rue en offrant aux jeunes, gîte et travail tant qu'ils se conforment aux règles, en l'occurrence celle de fréquenter une institution scolaire.

Un jeune syndiqué de l'Unatsbo explique : « Il y a beaucoup de pauvreté en Bolivie et l'argent des parents ne suffit pas toujours, sans parler de ceux qui ne vivent pas avec leurs parents⁴. C'est la faim qui pousse l'enfant à travailler. C'est trop facile de dire [interdit de travailler] nous les enfants travailleurs, nous existons, nous sommes dans la rue et nous avons besoin de protection⁵. »Ajoutons à ce propos que plusieurs enfants de la rue doivent piller pour survivre et s'exposent ainsi davantage aux risques inhérents à cette pratique. De plus, dans la culture indigène Aymara, le travail (sans exploitation ni danger) est perçu comme une valeur positive pour le développement de l'enfant qui lui permet d'acquérir une conscience sociale.

Beaucoup d'enfants travailleurs poursuivent un parcours scolaire et se targuent de pouvoir travailler





en même temps. Les notions de fierté et de dignité continuent d'être omniprésentes dans le discours de ces jeunes. Pour d'autres enfants, il serait tout à fait impensable de fréquenter l'école sans travailler.

La question n'est pas simple. Les tenants de la vision abolitionniste du travail infantile devraient-ils reconsidérer leur schème de pensée somme toute très occidentaliste et peut-être quelque peu misérabiliste ou, *a contrario*, ont-ils raison de vouloir abolir le travail infantile? Outre le débat, l'enjeu demeure: pour enrayer ce phénomène en Bolivie et ailleurs dans le monde, il faut d'abord pouvoir éradiquer la pauvreté. Plus facile à dire qu'à faire! Dans une perspective de solidarité internationale et syndicaliste, sous quel angle devrions-nous analyser la question du travail infantile bolivien? La question est lancée ...

Benoit Taillefer Comité solidarité internationale STT CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent (CSN)

8 • Septembre 2016 Unité

¹ Cette convention limite l'âge légal du travail infantile à 14 ans et seulement s'il s'agit d'activités légères.

La Bolivie l'a ratifiée en 1997. 2 Avec le soutien de l'Unicef en Bolivie, le gouvernement donne une prime aux enfants qui travaillent dans la mine de Potosi

s'ils fréquentent régulièrement l'école. Pour plusieurs enfants, le travail est « la condition sine qua non afin qu'ils puissent poursuivent leur éducation. » (Le travail des enfants vu par eux-mêmes, Le Courrier, Amanda Chaparro, 26 mai 2015).

³ Selon le ministre du Travail, 87 % d'entre eux exercent un travail dangereux (mines, briqueteries, récolte de canne à sucre).

⁴ Lire ici les enfants de la rue fort nombreux dans ce pays (note de l'auteur).

⁵ La Bolivie légalise le travail des enfants, Métis, 1er septembre 2014.



Marche lesbienne et défilé de la Fierté Montréal Le conseil central y était!

oup sur coup, les membres du comité LGBT du conseil central auront participé à deux événements en appui à la cause des personnes homosexuelles et transgenres dans la même semaine.

La première a eu lieu le jeudi 11 août et a réuni des centaines de lesbiennes et allié-es. Organisée pour une deuxième année par le Réseau des lesbiennes du Québec (RLQ), cette marche se voulait inclusive et visait à promouvoir et à faire connaître la diversité de cette communauté. Il s'agissait là d'un événement se situant de plain-pied dans le cadre de la semaine de la Fierté.

Le dimanche 14 août, c'était au tour du défilé de la Fierté d'occuper la rue. Au sein du cortège de la CSN, on a profité de l'occasion pour afficher, entre autres, un message appelant à l'édification de milieux de travail libres d'homophobie et de transphobie. Le groupe était particulièrement dynamique avec la troupe de tambours qui le précédait, ce qui a contribué à le faire remarquer. Les membres du contingent étaient très émus lors de la minute de silence que l'organisation de la marche a tenue en hommage et à la mémoire des 49 victimes d'Orlando.

Le conseil central en était à sa $21^{\rm e}$ participation à ce défilé qui est devenu au fil du temps une des manifestations du genre les plus importantes du monde francophone.



La marche du RLQ qui vise notamment à contrer le phénomène de l'invisibilité des lesbiennes, est une occasion pour elles de s'afficher, de s'exprimer et de prendre la rue ouvertement



Activité de la rentrée du comité d'action en santé sécurité

Un grand tour d'horizon

l'occasion de sa traditionnelle activité de la rentrée, le comité d'action en santé sécurité (CASS) du conseil central organise une journée de formation et d'information le vendredi 16 septembre au Centre St-Pierre, de 9 h à 17 h. Pour y assister, il faut absolument s'inscrire au receptionccmm@csn.qc.ca ou au 514 598-2021 avant le 14 septembre.

Plusieurs sujets à l'ordre du jour :

- 1- Présentation du CASS
- 2- La modernisation des lois en santé et sécurité au travail ainsi qu'en indemnisation
- 3- L'abolition du Bureau d'évaluation médicale
- 4- Le processus d'indemnisation des travailleuses et travailleurs immigrants
- 5- Quand la réadaptation mène à l'appauvrissement et à la précarité d'emploi
- 6- L'état de situation concernant l'amiante
- 7- Les nouvelles règles sur le cadenassage
- 8- Conclusion



Ayant lieu pour la première fois dans un pays du nord, le Forum social mondial (FSM) a réuni quelque 35 000 personnes du 9 au 14 août à Montréal. Près de 1500 activités y ont été tenues, dont une quarantaine d'ateliers de la CSN et de ses organisations affiliées. Une multitude d'enjeux ont été abordés, notamment l'autodétermination des peuples, la solidarité internationale, la démocratie, l'environnement et l'économie.

Le FSM, c'est la convergence des alternatives au modèle néolibéral imposé par la mondialisation. C'est la diversité dans les approches et la convergence de ces diversités », a soutenu Jacques Létourneau, président de la CSN.

Le conseil central a participé activement à ce grand rassemblement d'altermondialistes et d'organisations sociales, politiques, syndicales, environnementales et autochtones. Les comités d'action politique du conseil central, communément appelés fronts de lutte, ont contribué à la tenue de plusieurs ateliers. Deux d'entre eux traitaient de la revendication pour la hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure, sous deux angles différents : le premier présentait des témoignages de travailleuses et travailleurs au salaire minimum dans le but de mieux comprendre leur réalité. Organisé avec la FSSS-CSN, le second examinait l'hypothèse suivante : le salaire minimum à 15 \$ peut-il permettre de freiner la privatisation en santé et services sociaux? À ce chapitre, on a notamment rappelé que dans les centres d'hébergement privés, le salaire moyen s'établit à 12,80 \$ l'heure tandis qu'au public, le salaire moyen pour des soins similaires atteint près de 20 \$ l'heure.

Pour sa part, le comité éducation a offert un atelier portant sur la persévérance scolaire, et ce, spécifiquement chez les filles. Contrairement à la croyance populaire, le phénomène du décrochage scolaire n'est pas uniquement vécu par les garçons. Selon des données du ministère de l'Éducation, le taux de jeunes décrocheurs en formation générale, pour l'ensemble du Québec, est de 18,8 % chez les garçons et de 11,9 % chez les filles. Dans certaines écoles, le taux de décrochage des filles est plus élevé que celui des garçons. Le parcours socioéconomique des femmes s'en trouve plus touché : la rémunération des femmes sans diplôme d'études secondaires est en moyenne de 21 845 \$ par année, alors qu'elle est de 34 585 \$ pour les hommes dans la même situation¹. Ainsi, le décrochage des filles, plus discret, moins étudié et en hausse, a des conséquences plus graves. Petits emplois, petits salaires, précarité, pauvreté et exclusion affectent surtout les femmes.

Dans son atelier, le comité LGBT a abordé notamment les réalités LGBT en milieu de travail. Le comité a également rappelé le chemin parcouru par cette communauté vers l'égalité. Date historique dans l'évolution vers plus de droits pour les LGBT au pays : l'adoption en juillet 2005 de la Loi sur le mariage civil, faisant du Canada le quatrième pays au monde à accorder aux couples de même sexe le droit de se marier, après les Pays-Bas, la Belgique et l'Espagne.

Enfin, le conseil central a pris part à des ateliers tenus en intersyndicale : un premier du Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM) sur la démarche de l'organisation d'états généraux sur le syndicalisme et le second sur les différentes stratégies afin de stimuler la relève syndicale.

Alors que 62 super-riches possèdent autant que 3,6 milliards de personnes sur la planète, alors que 12,8 % de la population dans les pays en voie de développement vit avec moins de 1,90 \$ par jour et alors que 50 % du commerce mondial transite par les paradis fiscaux, la pertinence des forums sociaux n'est plus à faire. Ces espaces permettent la rencontre de gens et de groupes qui construisent la solidarité et insufflent l'espoir pour un monde plus juste.

Emmanuelle Proulx Conseillère syndicale

10 • Septembre 2016 Unité

¹ Institut de la statistique du Québec, 2015, cité dans Persévérer dans l'égalité, Guide sur l'égalité filles-garçons et la persévérance scolaire, Réseau réussite Montréal, 2016

